

fort d'aucun genre. C'est bien différent aujourd'hui. Si vous prenez l'Intercolonial pour vous rendre d'Halifax à Montréal, vous trouverez à bord du convoi une aussi bonne table et autant de confort que dans n'importe quel hôtel canadien.

M. HEYD : Il est bien évident que les opinions sont partagées sur la nécessité qu'il y a d'avoir un service rapide. Pour ma part, je suis bien content que le gouvernement n'ait pas réussi jusqu'à présent à conclure un arrangement satisfaisant. Je suis convaincu qu'une dépense d'un million ou d'un million et demi par année pour encourager un service rapide serait de l'argent perdu, en autant que le peuple est concerné. Il n'y a pas une personne sur cent qui tiennent à ce que nous obtenions ou non un service rapide. Il est inutile de prétendre que nous devons grever la masse des contribuables pour augmenter le confort des quelques privilégiés qui pourront se permettre de se servir de ces steamers. Si nous avons un million ou un million et demi de dollars à dépenser pour aider à la navigation, utilisons ce montant pour assurer le transport de nos marchandises à bon marché et en toute sûreté, et développons ainsi par ce moyen ce commerce dans lequel la masse de la population est intéressée.

Bien peu de gens se préoccupent de savoir si nous pourrions jamais amener les voyageurs à partir de New-York pour venir prendre un steamer rapide à Montréal. Ce que nous voulons au Canada, c'est de pouvoir exporter nos produits agricoles en Europe, dans le meilleur état de conservation possible et aux conditions les plus avantageuses possibles.

M. FOWLER : Je considère que le point le plus important dans toute cette affaire est celui des taux concernant le transport des marchandises. Si j'ai bien compris les chiffres cités par l'ex-ministre de Travaux publics (l'honorable M. Tarte), le coût du transport des marchandises des grands lacs à Montréal ou autres ports canadiens, n'est pas plus élevé que par la voie américaine, mais c'est le coût du transport océanique qui est plus élevé par la voie canadienne que par la voie américaine, bien que nous ayons l'avantage au point de vue de la distance.

Je considère qu'il est du devoir de ministre du Commerce de s'assurer de la cause de cette grande différence qui existe dans les taux de transport océanique entre les ports canadiens et les ports américains. Si cette différence est due au fait que les taux d'assurance sont plus élevés, on devrait prendre les moyens de remédier à cet état de chose. Ces taux d'assurance n'ont pas diminué en proportion des améliorations qui ont été apportées à la route du Saint-Laurent, ou aux ports de Saint-Jean et d'Halifax. Il est très important pour la population des provinces maritimes que les produits de l'ouest, dont la quantité aug-

mente si rapidement, soient expédiés par les ports canadiens. Les représentants de l'est comme ceux de l'ouest sont convaincus comme moi que si nous voulons devenir une nation, il faut que notre commerce soit expédié par nos propres ports.

Je considère donc qu'il est de la plus haute importance d'étudier cette question et de trouver un moyen d'égaliser les taux de transport des marchandises. Ces taux devraient être moins élevés par la route canadienne que par la route américaine. On a prétendu que le ministre du Commerce n'avait pas grand chose à faire, et que son ministère n'était d'aucune utilité. Je n'étais pas député dans cette Chambre, mais je me rappelle avoir lu que le titulaire actuel de ce ministère a plus d'une fois déclaré dans cette Chambre que le ministère de l'industrie et du commerce était un rouage inutile dans l'administration. Si l'honorable ministre n'a pas semblé apporter un grand intérêt à la question qui nous est actuellement soumise, je suppose qu'il voulait en agissant ainsi justifier les opinions qu'il a exprimées lorsqu'il était dans l'opposition. Il prétendait que la fonction de ministre du Commerce était inutile et il veut justifier cette prétention en ne faisant rien durant le temps qu'il occupe cette charge. Cette question est très importante et elle a été trop négligée jusqu'à présent. J'espère donc que l'honorable ministre va chercher à découvrir la cause de cet état de choses, et une fois qu'il l'aura trouvée, qu'il prendra les mesures nécessaires pour la faire disparaître.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Je suis porté à croire qu'actuellement les taux de transport à partir de Montréal sont aussi bon marché qu'il est possible de les obtenir. Il n'est guère possible que l'on puisse jamais espérer pouvoir transporter le grain à meilleur marché qu'à 5½c par 100 livres, comme cela a lieu aujourd'hui.

M. FOWLER : Je ne le sais pas personnellement ; mais on a affirmé dans cette Chambre que les taux de transport, à partir de Montréal et de Québec, étaient plus élevés que les taux de transport exigés de New-York, Boston ou Portland.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Pas dans le moment.

M. FOWLER : Dans ce cas, que faites-vous donc de l'affirmation qui a été apportée aujourd'hui dans cette Chambre et qui n'a pas été contredite, que l'on peut expédier des marchandises à meilleur marché par la route américaine ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Les taux ne sont pas plus élevés durant la saison d'été. La réduction dans les taux de péage a mené un trafic considérable dans le port de Montréal.

M. FOWLER : C'est vrai, mais l'hiver ces taux n'existent plus et durant cette saison de